



**F.S.U.**

**N°62 juin 2010**

DISPENSE de TIMBRAGE  
POSE le 25/06/2010

**CTC CLERMONT-FD**



**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

**SOMMAIRE du n° 62 juin 2010**

P 1	Edito. Echos du 24 juin dans la rue
P 2	Edito suite. États généraux du service public. Elections
P 3	Rencontre au Conseil Régional. Boycott
P 4	Affectation des stagiaires à l'éduc, le grand bazar !

**RIEN N'EST JOUÉ**

**Edito : A la rigueur imposée, opposons la vigueur de la riposte !**

Malgré les dénégations du gouvernement, la rigueur est bien là. Coupes sombres dans les budget sociaux alimentant encore un peu plus l'injustice sociale, dogme sans cesse réaffirmé des suppressions d'emplois publics, au mépris des conséquences, non seulement en terme de qualité et quantité de services rendus, mais aussi en terme de développement, de croissance. Car la crise se nourrit de la faiblesse des salaires et de l'explosion des inégalités tandis que croissent toujours plus les revenus financiers. La protection sociale, les services publics, **notre richesse**, convoités par les marchés financiers, sont mis en demeure de faire « mieux » avec moins. Ce sont des débats compliqués et c'est pour cela que la FSU a été à l'initiative sur le département de la mise en place des états généraux des services publics pour que les citoyens, qui se disent mal armés, puissent appréhender les alternatives que nous proposons.

En effet pour la FSU, la vigueur doit être du côté de la riposte des salariés dans chacun des pays, en même temps que coordonnée au plan européen : déterminée, unitaire, résolue à imposer la rigueur pour ceux qui ont créé la crise et en tirent aujourd'hui de nouveaux profits. Mais elle doit s'ancrer dans le débat à mener sur les alternatives, notamment à partir de ce que la FSU, avec d'autres forces sociales, avait porté au moment du référendum sur le TCE. Car il s'agit bien de réfléchir à une autre Europe, d'une part en révisant certains de ses dispositifs, dont la fin du Pacte de stabilité, en revoyant le rôle de la BCE et son « indépendance », en exigeant l'harmonisation de la fiscalité sur l'épargne et sur les bénéfices, la fin du dumping fiscal et social. La suppression des paradis fiscaux, la taxation des transactions, de la spéculation immobilière et financière, l'exigence d'une politique fiscale qui taxe le patrimoine et les revenus les plus élevés sont autant de mesures qui restent à prendre.

Cette politique européenne est néfaste comme le montre « l'aide à la Grèce » qui est en réalité la préservation des profits bancaires et des dépenses militaires de ce pays sur le dos du peuple ; il s'agit aussi et surtout de faire la police en renforçant le pacte de stabilité et de croissance. (suite P2)

**Echos de la manif du jeudi  
24 juin : + 30 000 !**

 « La retraite, A 60 ans, »  
« On s'est battu pour la gagner »  
« On se battra pour la garder »



« Les jeunes dans la galère »  
« Les adultes précaires »  
« Les vieux dans la misère »  
« On n'en veut pas »  
« De cette société-là. »



 « Y en assez ASSEZ de cette société ! »  
« Qui sème le chômage et la précarité »  
« Brade les services publics »  
« Ne roule que pour le fric ! »  
« Y en assez ASSEZ de cette société ! »

« Qui sème le chômage et la précarité »  
« Engraisse les actionnaires »  
« Et répand la misère »



Ces politiques qui mettent en cause la souveraineté des peuples, vont à l'inverse de ce qu'il faudrait pour relancer la croissance, seule solution de fond, pour réduire les déficits et la dette, au point que les « marchés » s'en inquiètent et s'en servent pour relancer la spéculation.

L'idée monte dans le monde salarié, que **nous ne devons pas payer « leur » crise** et que les propositions alternatives rencontrent un écho certain, le gouvernement français comme ceux de la plupart des états européens, cherche à utiliser la situation de crise pour imposer des mesures d'austérité, afin de satisfaire « le marché » et de conserver de bonnes notes auprès des agences de notation. En criant haro sur les dépenses publiques, la France et les pays de la zone euro vont en réalité installer une déflation redoutable et durable en Europe. Les peuples vont donc continuer à payer la mise en concurrence des systèmes économiques, sociaux et juridiques nationaux et la politique du chacun pour soi organisées par les traités européens, le refus après 2008 de s'attaquer sérieusement au pouvoir de la finance, le déni de démocratie et de débat en Europe.

**Cette politique prive la France d'emplois créateurs de richesses**, de nature à alimenter la sécurité sociale et les caisses de retraites. Les jeunes sont exclus du travail, mais leurs parents sont sommés de travailler plus longtemps, tout en étant souvent licenciés avant leurs 60 ans ; la réforme que veut mettre en place Sarkozy pour les retraites vise à donner des gages aux marchés financiers en affichant l'objectif de ramener le déficit public à un taux inférieur à 3% du PIB en 2013.

**Cette campagne sur les retraites** que nous menons, s'intensifie.

Le 27 mai, nous étions 15000 dans les rues de Clermont-Ferrand et le 24 juin plus de 30000 pour mettre en échec le projet gouvernemental.

Est d'ores et déjà posée la question des **suites**, les plus unitaires possibles, **à l'action du 24 juin**, pour construire un mouvement d'ampleur, sur la durée, capable d'imposer d'autres choix économiques et sociaux.

La FSU portera le 29 juin au sein de l'interprofessionnelle unitaire son mandat du « retrait de cette réforme »  
*Claude Delétang.*

Pour consulter des informations sur le projet de réforme:

**Un projet brutal et injuste**

<http://www.fsu.fr/spip.php?article2355>

**Mères de trois enfants : la fin d'un droit**

<http://www.fsu.fr/spip.php?article2364>

**Pour les retraites, un autre avenir est possible**

<http://www.fsu.fr/spip.php?article2103>

Vers la mise en place des

## ÉTATS GÉNÉRAUX DU SERVICE PUBLIC

dans le PUY-DE-DÔME

« Les automnales du service public »

### L'objectif est de construire des propositions pour l'avenir du service public. (SP)

Toutes et tous partagent l'idée que la question du service public s'imbrique dans celle de la réforme des retraites. Cela dépasse la simple question budgétaire et pose la question du positionnement de la France et du positionnement en Europe sur ces éléments. C'est une question de choix de société, c'est une question de partage des richesses. L'heure est grave. L'enjeu du SP est fondamentalement un enjeu de « territoire ».

L'initiative nationale de tenir des « Etats généraux du service public » et dès lors, sa déclinaison locale, s'imposent.

Un collectif du 63 s'est constitué autour de cette opération spécifique des dits « états généraux du SP ». Chacun mesurant qu'il nous faudra avoir les moyens de nos **ambitions**.

L'idée est d'ouvrir le plus largement possible à diverses associations et collectifs potentiellement intéressées.

#### **Objectif :**

Réunir en un lieu, un jour, des témoignages, des analyses, des débats et des revendications.

#### **Date :**

Un **samedi** de début **octobre 2010**.

#### **Contenus :**

##### Temps de témoignages :

« Écouter la vraie **vie** » : savoir ce qui se passe à ce jour dans le **63**. Dans différents secteurs : eau, éducation, transport, santé, poste, électricité, impôts, justice, police, équipement ...

« Se mettre en capacité de faire un bilan comparatif « ici et maintenant/ il y a 20 ans ... et demain ? ». Idée de dresser un sorte de « cahiers de doléances » sur l'évolution des effectifs, le sentiment de retrait, de désagrégation. Mais aussi pointer les demandes existantes. S'appuyer sur les collectifs existants, leurs actions ... Demain : quels besoins seront pris en charge ?

##### Temps visuels :

Expos, films, court métrage ...

##### Temps de conférences/débats :

2 noms sont avancés. Bernard **DEFAIX** sur les questions économiques et de bilan de la journée. Et Anicet **LE PORS** sur les services publics.

##### Temps festifs .

### **Election à la Commission Académique des Directeurs d'Établissements d'Éducation Adaptée et Spécialisée**

( écoles d'application, écoles spécialisées)

Les Directrices et Directeurs d'Ecole des 4 départements de l'Académie renouvellent leur confiance aux représentants du SNUipp et les placent largement en tête de cette élection.

**35** inscrits, **23** votants et suffrages exprimés ;

- **15** voix pour le **SNUIPP**
- 8 voix pour le SE UNSA
- **1** siège pour le **SNUipp**,
- 1 siège pour le SE UNSA (à la plus forte moyenne)



## LA FSU A ÉTÉ REÇUE PAR LE CONSEIL RÉGIONAL

pour connaître ses positions sur les orientations de la Région en matière d'Education, formation professionnelle, aménagement du territoire et équipements des établissements.

**Elaboration du Contrat de Plan des Formations Professionnelle (CPRDF) :** Le Conseil Régional souhaite prolonger et adapter le PRDF actuel .Sa démarche d'élaboration de ce nouveau CPRDF sera territorialisée en s'ancrant dans les bassins d'emploi et de vie pour répondre aux besoins économiques locaux, aux attentes des populations et à la faible mobilité des jeunes .Il ne doit pas y avoir d'offres par défaut ou d'orientation par défaut.

Nous avons pointé l'incohérence entre la faible mobilité des jeunes dont se plaint la Région et l'adaptation aux besoins locaux des formations qui les conduit à rester sur place. Nous avons rappelé que nous souhaitons que les formations ne soient pas seulement adaptées aux besoins locaux mais permettent une mobilité, parfois imposée par la fermeture d'entreprises du bassin local d'emploi.

Les élus, malgré la période de crise aiguë que traverse le marché de l'emploi, ont pointé les besoins en formations et en salariés qualifiés en Auvergne particulièrement dans l'industrie aéronautique, les matériaux composites. Nous avons rappelé qu'à Thiers, la filière Europlast était fortement menacée. Le Conseil Régional par le PRDF et un contrat d'objectif soutient le maintien de la plasturgie et particulièrement du BTS Europlast. Il surveillera aussi la mise en place du Bac Pro professionnel qui succédera aux BEP CSS et se tient prêt à financer les équipements nécessaires.

La Région, en cohérence selon elle avec le CPRDF, souhaite un service public d'Orientation Régional dépendant de la Région, pour « être plus proche de la réalité du terrain ». Nous lui avons rappelé notre opposition à un service Public d'Orientation Régional et pointé le danger d'une orientation qui gèrerait les flux pour les besoins de l'économie locale sans prendre en compte le choix des élèves ou étudiants. Le président de Région nous a assuré que le CPRDF ne mettrait pas en place de formation à finalité locale ni de « diplômés locaux ».

**Aménagement du territoire :** En Haute-Loire, le groupe d'enseignement privé PNF a fait faillite et laisse 900 élèves sans affectation, dont la moitié pourrait rejoindre les établissements publics. Le Conseil Régional a confirmé qu'en Haute-Loire, il ne laisserait pas le champ libre au privé et qu'il mettrait les moyens pour accueillir les élèves supplémentaires dans les lycées. Par ailleurs, il investissait à Yssingaux tant dans le Lycée agricole que dans le lycée Emmanuel Chabrier qui devrait accueillir 700 élèves dans un nouveau lycée polyvalent (annonce prévue à l'automne) particulièrement dans son internat. Sur Ste Florine, le CR a assuré que ses formations ne disparaîtraient pas, quant au site...

Quant au Cantal, les élus ont clamé : « Il faut empêcher la fermeture de Murat » et souligné que les personnels avaient développé un nouveau projet d'établissement validé par l'inspection qui prévoit le rapprochement avec le CFA de Massiac dans le but de valoriser le plateau technique.

**Équipements :** Dans le cadre de la Réforme des lycées, la Région s'interrogeait sur la pertinence d'acheter les nouveaux manuels en cours d'année et souhaitait que les établissements poursuivent avec les anciens. Problème : comment fait-on pour les nouvelles disciplines en seconde ? De plus, selon la Région, le chèque livre ne pourra couvrir l'intégralité des dotations en nouveaux manuels (réforme des lycées) cette année et les rentrées suivantes. Le Conseil Régional souhaiterait revenir à une dotation aux établissements, à charge pour ceux-ci d'acheter les livres et de les distribuer eux-mêmes. Nous avons rappelé notre opposition à ce choix, qui de fait augmente la charge de travail des enseignants documentalistes. Nous avons écrit au Conseil Régional pour connaître leur décision, sans réponse pour l'instant

*Comme pour l'Afrique du Sud il y a 20 ans,*

## LE BOYCOTT PEUT METTRE FIN À LA POLITIQUE D'APARTEID D'ISRAËL

Les crimes de guerre - voire contre l'humanité - dénoncés par le rapport Goldstone après le massacre à Gaza faisant 1400 morts et de nombreux blessés en décembre 2008/janvier 2009 prennent place dans une longue série de violations par Israël du droit international et humanitaire. Pour l'assassinat d'internationaux voulant briser le blocus imposé à la population qui dépend à 80% de l'aide humanitaire et vit dans des conditions indignes sur les décombres, gageons que malheureusement là encore Israël restera impuni.

Assez de complaisance ! Nous disons à nos gouvernants que seul le respect du droit peut apporter une paix juste et durable. Et nous pouvons agir.

Israël bénéficie d'un accord commercial privilégié avec l'Union européenne mais cet accord ne s'applique que sous réserve de non violation des droits de l'homme et en aucun cas pour les produits des colonies, illégaux au regard du droit international. Nous savons maintenant, grâce au travail d'ONG israéliennes que certains produits comme les gazéificateurs Soda Club ou la grande partie des fruits et légumes étiquetés Israël proviennent en fait des colonies et bénéficient indûment des conditions avantageuses d'importation.

Refusons d'acheter ces produits ! Exigeons l'application de la loi et la suspension des accords UE/Israël qu'avaient demandée les députés européens en 2002 !

*Marie-Joëlle Vandrand FSU 63, AFPS 63 3*

# AFFECTATION DES STAGIAIRES DANS LE SECOND DEGRÉ :

## LE GRAND BAZAR QUI NOUS CONCERNE TOUS !



A la demande du SNES-FSU et du SNEP-FSU, le Secrétaire Général et la DRH recevaient les organisations syndicales du second degré mardi 25 mai. Nous espérions enfin obtenir la liste des supports d'affectation des **127 futurs fonctionnaires stagiaires (FSTG)** attendus dans notre académie à la rentrée prochaine mais, le Rectorat jouant la montre, il a fallu attendre le 23 juin, soit une semaine après les CAPA d'affectation.

Il nous avait été dit que les **BMP** (Blocs de Moyens Provisoires) et les **postes provisoirement vacants** (congés formation par exemple) seraient privilégiés, que peu de postes seraient retirés du mouvement. Or, au total, **66 postes** ont été « neutralisés » pour accueillir des stagiaires, la palme revenant au lycée Virlogeux à Riom et au collège de Gerzat qui accueilleront respectivement 5 et 4 stagiaires.

Finalement, les stagiaires certifiés auront un **service annualisé de 16 / 18e, les agrégés de 13 / 15e**, la décharge de deux heures devant servir à la formation avec le tuteur dans l'établissement, puis :

- De septembre à la Toussaint, les stagiaires effectueront un **demi-service** en établissement, l'autre demi-service étant assuré par un TZR, un contractuel ou un vacataire. Un jour par semaine sera consacré à de la formation à l'IUFM.
- Au retour des vacances jusqu'à Noël, ils devront enseigner à **temps plein** et donc prendre en charge de nouvelles classes, de nouveaux élèves.
- En janvier-février, ils suivront une **formation de deux semaines** pendant laquelle ils pourront être remplacés par des collègues de l'établissement, un TZR, un non-titulaire, un étudiant. Pourquoi pas un retraité.
- Jusqu'à la fin de l'année, ils enseigneront à temps plein.

Dans au moins deux disciplines, **l'italien** et **l'éducation musicale**, des stagiaires sont attendus alors qu'aucune formation à l'IUFM n'est prévue ! A l'inverse, aucun stagiaire n'est attendu en **allemand** alors que, jusqu'ici, une formation était assurée à l'IUFM. L'Administration n'a pas été en mesure de justifier cette incohérence.

D'autre part, ces affectations de stagiaires vont **contraindre certains collègues à effectuer un complément de service dans un autre établissement** afin d'accueillir un FSTG à temps plein dans leur établissement d'origine ! Cela est totalement inacceptable. **Il est impératif que les collègues se mobilisent en faveur des personnels concernés en déposant des motions au CA, en envoyant des courriers de protestation au Recteur, en interpellant les parents et en nous faisant part rapidement de ces situations.**

Enfin, nous avons dénoncé les **pressions** que subissaient certains collègues de la part de leur IPR pour les forcer à être tuteur. Réponse de l'Administration : « des collègues se plaignent des pressions qu'exercent sur eux les syndicats qui appellent au refus d'être tuteur ». Le Secrétaire Général a alors menacé de retenir un 30e sur le salaire des collègues qui refuseraient d'être tuteurs sous prétexte qu'une rémunération était prévue dans le cadre de cette mission, ce qui est d'ailleurs un non-argument. Nous lui avons clairement rappelé que **la fonction de tuteur n'était pas une obligation de service, qu'on ne pouvait donc pas nous l'imposer et que, d'autre part, la retenue d'un 30e n'entraîne pas dans l'échelle des sanctions disciplinaires, ce qu'un recours au TA permettrait de confirmer !!!**

A nos questions sur l'avenir des antennes IUFM et des personnels, nous n'avons obtenu aucune réponse !

**A l'heure actuelle, il est encore temps de signer et faire signer massivement la pétition de refus du tutorat et de la renvoyer rapidement aux sections académiques du SNES-FSU et du SNEP-FSU : <http://www.clermont.snes.edu/IMG/pd...>**

Malgré les tentatives ministérielles cherchant à nous opposer, les futurs lauréats de concours ne sont pas nos ennemis ! Les militants du SNES-FSU et du SNEP-FSU auront un rôle majeur à jouer à la rentrée afin que leur entrée dans le métier soit la moins difficile possible malgré le contexte. **C'est en particulier pour protester contre le sort qui leur est réservé que nos syndicats appellent à la grève le 6 septembre 2010.**

